

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 décembre 2019 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

2019-12-585 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

Mme Claudie Boutin, les membres du Conseil et M. Chalifoux présentent le budget.

2019-12-586 ADOPTION. BUDGET 2020.

Il est proposé par la conseillère Judith Prud'homme et appuyé par le conseiller Philippe Drolet et résolu:

- QUE ce Conseil adopte le budget pour l'année 2020 au montant de 20 148 200.00 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

Mme Michaud présente le programme triennal des dépenses en immobilisation et la dette à long terme.

2019-12-587 ADOPTION. PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2020-2021-2022.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2020-2021-2022, lequel prévoit des immobilisations pour un montant de 32 125 253.00 \$, dont 21 540 729.00 \$ pour l'année 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité

2019-12-588 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 32.

ADOPTÉE à l'unanimité